

Rapport d'Activité

2020

Assemblée
Générale

URAF

16 mars 2021

Sommaire

GOVERNANCE DE L'URAF

Composition, fonctionnement	3
Missions	6
Vie statutaire	7

REPRESENTATION

Représentation dans les organismes régionaux	10
Rencontres avec les partenaires régionaux	17

FORMATIONS

Formation des bénévoles : journée CAF/MSA	19
Formation UNAF	19

EXPRESSION DES REALITES FAMILIALES

Etude 2020 sur l'Evolution des structures familiales en Pays de la Loire	20
Actions durant la crise du Covid-19 et le confinement	21
Réseau d'Observation des réalités familiales de l'URAF : nouvelle étude.....	22
Observatoire des familles de l'UNAF	23

COORDINATION DU RESEAU UNAF - UDAF - URAF

Rencontres nationales	24
Rencontres régionales	25

COMMUNICATION

Site internet et extranet URAF	26
Supports d'information	27

CONCLUSION	20
-------------------------	-----------

ANNEXES

- Les « actualités » du site internet URAF
- Communiqué et articles de presse

**Ce rapport d'activité retrace l'ensemble des actions
menées par l'Uraf des Pays de la Loire sur l'année 2020.**

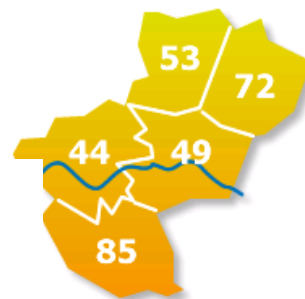
Gouvernance de l'Uraf

dans le cadre des missions qui lui sont confiées

Depuis 1978, l'**Union régionale des associations familiales des Pays de la Loire**, institution régionale engagée avec et pour les familles, **représente** et **soutient** l'ensemble des familles vivant sur le territoire ligérien et **défend** leurs intérêts.

Elle est le porte-parole des familles (soit un million en Pays de la Loire) auprès des pouvoirs publics régionaux.

Elle est constituée des cinq Unions Départementales des Associations Familiales (UDAF) de la région administrative des Pays de la Loire.



Ensemble, les Udaf et l'Uraf ont pour missions communes d'être :



Une charte de fonctionnement est établie entre les Udaf et l'Uraf, afin de définir leurs engagements réciproques dans le respect des dispositions de l'article L. 211-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles. Elle s'inscrit dans la volonté affichée de l'Uraf de définir des axes de travail répondant aux missions de compétences régionales, en complémentarité des actions départementales.



S'appuyant sur un réseau associatif organisé ayant comme objectif fondamental la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des familles, les Udaf et l'Uraf s'engagent conjointement, à porter notamment, à tout instant, dans toutes les instances et organismes où elles sont appelées à siéger, les préoccupations de l'ensemble des familles qu'elles représentent.



Composition de l'URAF des Pays de la Loire en 2020

Uraf des Pays de la Loire

Président
Georges DOUTEAU
Délégue régionale
Anne-Yvonne PETITEAU



Udaf de Loire-Atlantique

Présidente
Marie-Josée BALDUCCHI
Directrice
Nathalie PAYELLE

Udaf du Maine-et-Loire

Présidente
Marie-Josée DOUCET
Directrice
Malika GLANNY

Udaf de la Mayenne

Présidente
Odile GOMBAULT
Directeur
Emeric CROISSANT

Udaf de la Sarthe

Présidente
Delphine SECHE
Directeur
Olivier ESCLASSE

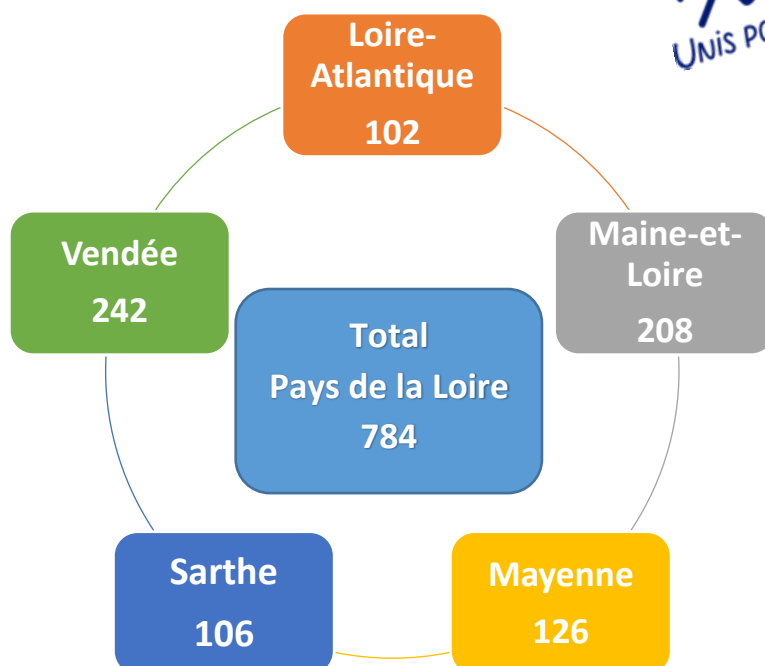
Udaf de la Vendée

Président
Francis BERNARD
Directeur
Frédéric RABAUD

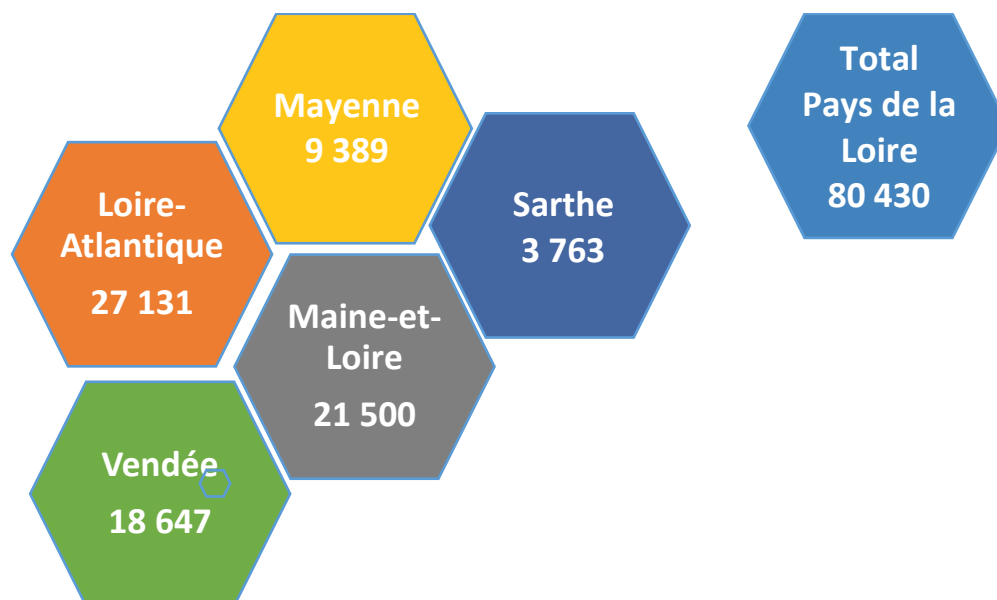
L'Uraf, composée des 5 Udaf de la région, constitue un réseau d'associations familiales auxquelles adhèrent des familles

Au 1^{er} Janvier 2020

784 Associations familiales adhérentes aux Udaf



80 430 familles adhérentes aux associations familiales :



Quelles sont ces associations familiales ?

5 Mouvements Familiaux à recrutement général :

- AFC** Associations Familiales Catholiques,
- FR** Familles Rurales,
- FF** Familles de France,
- CSF** Confédération Syndicale des Familles,
- AFL** Associations Familiales Laïques.

19 Mouvements Familiaux à recrutement spécifique :

ADVC - Association des conjoints survivants et parents d'Orphelins,
ADAPEI - Association des Amis et Parents de personnes handicapées mentales,
ADAPEDA - Association des Amis et Parents d'Enfants Déficients Auditifs,
EFA - Enfance et Famille d'Adoption,
ASFMR - Familles Monoparentales et Recomposées,
MFREO - Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation,
UNAFAM - Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
APF France Handicap - Association des Paralysés de France,
Jumeaux et Plus,
ADMR - Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural,
Marins du Commerce - Association des Familles de Nantes,
Famille du Cheminot,
ADFI - Association pour la Défense des familles et des individus victimes de sectes,
Jonathan Pierres Vivantes,
Médaille de la Famille Française - Association départementale,
ADAR - Association Départementale d'Aide à Domicile en activités Regroupées,
ADT - Associations d'Aide à Domicile pour Tous,
Vacances et Famille,
AGPL - Association de Parents et futurs parents Gays et Lesbiens.

24 Associations non fédérées ou fédérées à une association nationale non agréée à l'UNAF

Les missions de l'Uraf

Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conforme aux intérêts matériels et moraux des familles,

Représenter officiellement, auprès des pouvoir publics, l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la Région,

Exercer devant toutes les juridictions l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles,

Favoriser la liaison et la concertation entre tous ses membres,

Gérer toute activité confiée par les UDAF membres,

Gérer toute activité confiée par un partenaire ou un tiers,

Agir dans tous les domaines de la vie des familles, et notamment, l'enfance et la jeunesse, l'habitat, l'emploi, l'éducation, la protection sociale, l'environnement, la santé, la consommation, l'économie, l'autonomie et la dépendance, le handicap, le développement durable, les médias et les usages numériques.



*Assemblée Générale
de l'URAF
des Pays de la Loire*

Membres de l'UDAF de la Loire-Atlantique

ALLAIS Marie-Claude (C.S.F.)
BALDUCCHI Marie-Josée (C.S.F.)
LAPERRIERE-MICHAUD Dominique (C.S.F.)
LARDIERE Marie-Chantal (MFREO)
LAWANI Marie-Hellen (C.S.F.)
OUISSSE Annick (Entr'aide avenir)
2 postes vacants

Membres de l'UDAF du Maine-et-Loire

BARBIER-PRIEUR Martine (ADMR)
CADEAU Isabelle (FdeF)
DOUCET Marie-Josée (AFR)
MENARD Serge (MFR)
PASQUIER Gérard (AFR)
RENAUD Michel (FdeF)
SALMON Roselyne (ADMR)
SAUTIER Chantal (FAVEC)

Membres de l'UDAF de la Mayenne

BONNAND Patrick (FdeF)
GOMBAULT Odile (AFR)
LANGEARD Rémy (UFAL)
LAURENT Pierre (AFR)
PAILLARD Monique (AFR)
REBILLARD Yolaine (AFC)
RENAUDIN Margaret (APF)
THIRAUULT Christian (Familles de France)

Membres de l'UDAF de la Sarthe

BAYLE DE JESSE Cécile (FR)
FAILLEAU Maïta (C.S.F.)
GAMBRELLE Aliette (ADAPEI)
OLLIVEAU Nelly (AFC)
LESOUVEVE Marie-Claire (MFREO)
SECHE Delphine (Jumeaux et plus)
2 postes vacants

Membres de l'UDAF de la Vendée

BATY Jean-Marie (AFR)
BERNARD Francis (FR)
DOUTEAU Georges (AFR)
GEMARD Marie-Thérèse (Familles Rurales)
GOIN-BESSON Béatrice (jumeaux et plus)
GRIMAULT Monique (AFR)
GUILLOTEAU Dominique (AFR)
OIRY Jean-Paul (AFR)

*Conseil
d'Administration
de l'URAF
des Pays de la Loire*

UDAF de la Loire-Atlantique

BALDUCCHI Marie-Josée (C.S.F.)
LARDIERE Marie-Chantal (MFREO)
LAWANI Marie-Hellen (C.S.F.)
LAPERRIERE-MICHAUD Dominique (C.S.F.)

UDAF du Maine-et-Loire

DOUCET Marie-Josée (AFR)
MENARD Serge (MFR)
PASQUIER Gérard (AFR)
SALMON Roselyne (ADMR)

UDAF de la Mayenne

BONNAND Patrick (FdeF)
GOMBAULT Odile (AFR)
LANGEARD Rémy (UFAL)
THIRAUULT Christian (Jumeaux et plus)

UDAF de la Sarthe

BAYLE DE JESSE Cécile (Familles Rurales)
FAILLEAU Maïta (C.S.F.)
GAMBRELLE Alette (ADAPEI)
SECHE Delphine (Jumeaux et plus)

UDAF de la Vendée

BATY Jean-Marie (Familles Rurales)
BERNARD Francis (Familles Rurales)
DOUTEAU Georges (Familles Rurales)
GRIMAULT Monique (Familles Rurales)

Réunions 2020

13 février à Angers

Préparation de l'Assemblée Générale URAF,
Arrêté des comptes 2019,
Budget prévisionnel 2020
Point sur les actions URAF 2020
Point sur l'activité du CESER

En raison de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale de l'Uraf, prévue initialement le 25 mars 2020 a dû être annulée, de même que le Conseil d'Administration du 11 juin.
Ces deux réunions statutaires ont été reportées au 17 septembre 2020.

17 septembre à Angers

Point d'actualité sur le fonctionnement de l'Uraf et des udaf en lien avec la crise sanitaire,
Suivi de l'étude sur « *l'évolution des structures familiales en Pays de la Loire* »,
Observatoire des familles : convention UNAF / URAF,
Projet d'ateliers RORF en 2021,
Représentation URAF au CESER : travaux en cours.

Renouvellement du Conseil d'Administration de l'Uraf

Renouvellement du Bureau Uraf :

Le Président Georges DOUTEAU a été réélu.

19 novembre en visio-conférence

Situation financière 2020 et projet de budget 2021,
Projet d'une nouvelle étude du Réseau d'Observation des Réalités Familiales pour 2021,
Nouvelle représentation à la Conférence Régionale des CAF,
Perspectives d'actions URAF pour 2021,
Projet Uraf dans le cadre du plan pauvreté : « *insertion par le logement pour les jeunes de 18 à 25 ans* ».

Bureau

PRESIDENT

Georges DOUTEAU

TRESORIERE

Cécile BAYLE DE JESSE (UDAF 72)

SECRETAIRE

Christian THIRAULT (UDAF53)

VICE-PRESIDENTES

Marie-Josée BALDUCCHI (UDAF44)

Marie-Josée DOUCET (UDAF 49)

Odile GOMBAULT (UDAF 53)

Delphine SECHE (UDAF 72)

Francis BERNARD (UDAF 85)

Réunion 2020

22 janvier à Angers

Préparation du rendez-vous du 29 janvier avec Mme POSTIC, Haut-commissaire à la lutte contre la pauvreté,
Diagnostic sur l'évolution de la structure familiale en Pays de la Loire : suivi des démarches.

Représentation des familles

pour faire entendre la voix des familles

Sur la région des Pays de la Loire,

16 mandats de représentations régionales des familles dans différents organismes régionaux (27 sièges), suivis par l'Uraf.

811 mandats dans divers organismes départementaux ou intercommunaux, suivis par les Udaf : 320 représentations auxquelles s'ajoutent 491 représentations dans les CCAS ou CIAS.

Les représentants familiaux sont des bénévoles, issus d'associations familiales adhérentes à une Udaf.

Ils représentent et défendent les intérêts des familles dans différentes structures en lien avec la santé, l'économie sociale et familiale, le handicap, les transports, le logement et le tourisme, à différents échelons territoriaux :

Udaf	Nombre de représentations (hors CCAS)	Délégués CCAS et CIAS	TOTAL de représentations
Loire-Atlantique	57 (84 sièges)	136	193
Maine-et-Loire	69 (79 sièges)	76	145
Mayenne	68 (81 sièges)	69	137
Sarthe	45 (68 sièges)	54	99
Vendée	81 (117 sièges)	156	237
Total Pays de la Loire	320 (429 sièges)	491	811

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale.

L'URAF est agréée au niveau de la Région des Pays de la Loire pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique.

Quels sont ces organismes régionaux ?

ECONOMIE et SOCIAL

1/ Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER)

Dominique LAPERRIERE-MICHAUD (Désignée au CESER par le CA de l'URAF)

Le CESER est l'**Assemblée consultative du Conseil Régional des Pays de la Loire**. Cette assemblée est

constituée de 120 conseillères et conseillers, femmes et hommes de terrain provenant du monde économique, social, environnemental, éducatif et associatif ligérien. Le CESER apporte son analyse, ses préconisations et sa vision prospective, des avis et des contributions de la société civile organisée à l'ensemble des acteurs et décideurs des territoires. Le CESER travaille en amont des politiques publiques et depuis la loi NOTRe (2015) participe à une mission d'évaluation et de suivi des politiques publiques.

Conseil économique social
environnemental



Temps forts CESER / URAF :

En 2020, après avoir élaborer un « *plan économique d'urgence* » pour faire face à la crise sanitaire, la Région a ensuite mis en place un « *plan de relance* » pour diminuer l'impact économique et social de la crise sanitaire et saisi la contribution du CESER pour la construction de ce plan.

Pour alimenter ce « **plan d'urgence** », le CESER a fait des propositions. Chaque commission a dressé un état de différentes mesures rapides à mettre en œuvre et immédiatement efficace, avec toute la difficulté du manque de visibilité budgétaire et de l'évolution possible de la méthode de travail.

21 préconisations ont été émises.

Mme Dominique LAPERRIERE-MICHAUD qui représente l'URAF dans trois commissions CESER, a fait remonter les difficultés observées par les associations locales et par les Udaf auprès des publics qu'elles accompagnent, en lien avec les compétences de la Région et les problématiques rencontrées dans les commissions CESER:

- *Commission 2 « Santé et social »* : tension sur les budgets des familles, dégradation de la santé mentale des familles et des 18 - 25 ans, accentuation des inégalités,...
- *Commission 5 « Aménagement du territoire »* : report important de l'accès aux soins, développement dans l'urgence du télétravail, méfiance émergente envers les transports en commun, équipement en masque...
- *Commission 6 « Education – formation »* : décrochage scolaire, stress, incertitude face à l'avenir, effet délétère du confinement pour les personnes précaires.

Ainsi, la **Commission 2 « Santé sociale »** a émis un certain nombre de mesures réparties en huit thématiques : action éducative, aide sociale, association secteur santé social, égalité femme-homme, investissement sanitaire et social, logement, précarité et vie étudiante.

Parmi celles-ci **trois mesures prioritaires ont été retenues par la commission** pour être présentées à la Région :

- Soutien aux associations d'utilité publique et/ou d'Intérêt général,
- Création d'une cellule régionale de prévention et de gestion des risques sanitaires,
- Soutien aux structures d'insertion pour aide à l'emploi des plus fragiles.

Auxquels, la commission a souhaité ajouter une quatrième :

- Soutenir dans la sphère professionnelle, l'application des principes d'égalité Femmes-Hommes pour prévenir la vulnérabilité des femmes et leur précarité économique.

"Comment les politiques régionales peuvent agir en prévention, dans les domaines de la santé et du social ? "

Mme Dominique LAPERRIERE-MICHAUD a été rapporteure d'une étude menée par la commission santé – social. Dans le cadre de cette étude, la représentante de l'URAF a auditionné de nombreuses structures ou personnes impliquées dans le domaine de la prévention santé sociale afin de récolter leurs expériences.

Dans une perspective d'investissement social, cette étude s'est intéressée aux fractures dans

PROMOTION ET PREVENTION SANTE-SOCIALE
LES DETERMINANTS SOCIAUX DE SANTE,
LEVIER POUR UNE POLITIQUE PUBLIQUE REGIONALE



le domaine de la santé et du social et les leviers ou actions qui pourraient être mis en place pour agir en prévention, en faveur du bien-être des habitants et du développement des territoires sur la région des Pays de la Loire.

Cette étude est parue en décembre 2020 : [Lire l'étude](#)

2/Le Mouvement Associatif des Pays de la Loire

Georges DOUTEAU (titulaire)

Anne-Yvonne PETITEAU (suppléante)



Le Mouvement Associatif des Pays de la Loire a pour objectif de :

- *Valoriser la vie associative dans sa diversité,*
- *Représenter la vie associative en région,*
- *Participer à la co-construction des politiques publiques.*

Le Mouvement Associatif des Pays de la Loire rassemble 11 membres associatifs régionaux représentatives des diverses domaines de l'activité associative :

COORACE – *coordination en faveur de l'intégration par l'emploi des personnes en situation de précarité,*

CRAJEP – *Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire,*

CROS – *Comité Régional Olympique et Sportif*

UNAT – *Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air,*

URAF - *Union Régionale des Associations Familiales,*

Ligue de l'enseignement (*mouvement d'éducation populaire*),

URIOPSS – *Union Régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux*

France Bénévolat

FRAP – *Fédération des Radios Associatives des Pays de la Loire*

FAS - *Fédération des acteurs de la Solidarité*

FNE - *France Nature Environnement*

<http://lemouvementassociatif-pdl.org/>

3/ Conférence Régionale des Caisses d'allocations familiales des Pays de la Loire

Annie LEVEILLER, titulaire (*administratrice de la CAF de Loire-Atlantique*),

Daniel LUSSON, suppléant (*administratrice de la CAF du Maine-et-Loire*)

Lieu d'échanges, de partage, de coordination, d'expression commune et de représentation politique. Elle réunit les présidents et directeurs des CAF de la région et un administrateur pour chacune des tendances non représentées par les présidents.



EN 2020, le représentant de l'Uraf, M. Jacques PORCHERET (titulaire) a démissionné.

Il a été remplacé au poste de titulaire par Mme LEVEILLER (jusqu'à présent suppléante) et M. LUSSON a été désigné en tant que suppléant.

4/ Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Patrick BONNAND (titulaire)



Cette commission consultative des services publics locaux examine tout projet de délégation de service public régional et prend connaissance du rapport du délégataire chaque année. (Exemples : la gestion de l'abbaye de Fontevraud, gestion des lignes d'autocars...).

Elle suit l'évolution des services publics et des politiques locales engagées, recueille l'avis des usagers et des associations représentatives sur la création de nouveaux services publics et sur la qualité de ceux existants, elle prend en compte les propositions d'amélioration formulées et répond aux interrogations, voire inquiétudes, des usagers.

www.paysdelaloire.fr

SANTE

5/ Agence Régionale de Santé (ARS)

Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) et Commission spécialisée « droit des usagers » :



Margaret RENAUDIN (titulaire)

Annie LEVEILLER et Alette GAMBRELLE (suppléantes)

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente dans sa globalité : de la prévention aux soins et à l'accompagnement médico-social.

Elle s'appuie sur :

- **Une Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie chargée de participer par ses avis à la définition de la politique régionale de santé,**
- *Deux commissions de coordinations des politiques,*
- *Des conseils territoriaux de santé par département.*

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/>

6/ Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail des Pays de la Loire

Didier BOITTIN (titulaire)

Jean-Yves LE MAGUERESSE (suppléant)

Structure de droit privé exerçant une mission de service public, elle intervient auprès des salariés, des retraités et des entreprises de la région, au titre de la retraite, de l'action sociale et de la gestion des risques professionnels.

3 MISSIONS de service public :

- *Assurer les prestations de la retraite des salariés et garantir la régularité des paiements,*
- *Apporter une aide et un accompagnement social aux assurés fragilisés,*
- *Assurer et prévenir les risques professionnels.*

www.carsat-pl.fr

7/ Comité de Protection des Personnes

Jean-Yves LE MAGUERESSE au Comité de protection des personnes "Ouest IV" (NANTES).

*Les Comités de Protection des Personnes (CPP) sont chargés d'émettre un **avis préalable sur les conditions de validité de toute recherche** impliquant la personne humaine.*

*Les termes de "**recherche impliquant la personne humaine**" désignent, tout essai ou expérimentation organisé et pratiqué sur l'être humain, en vue du développement des connaissances biologiques ou médicales. La loi n° 2012-300 du 5 mars 2012 introduit la notion de "recherche impliquant la personne humaine", celle-ci remplace le terme de "recherche biomédicale".*

Les CPP se prononcent sur les conditions dans lesquelles le promoteur de la recherche assure la protection des personnes et notamment des participants, sur le bien-fondé et la pertinence du projet de recherche et sur sa qualité méthodologique.

www.ccpprb-nantes.org

8/ Commission de Conciliation et d'Indemnisation

Patrick BONNAND (1^{er} suppléant)

Les CCI ont été créées par un décret du 3 mai 2002. Elles ont pour missions de :

- Favoriser la résolution des conflits entre usagers et professionnels de santé par la conciliation,
- Permettre l'indemnisation des victimes d'accidents médicaux.

www.oniam.fr

9/ France Assos Santé : la voix des usagers

Jean-Yves LE MAGUERESSE (titulaire)

Jean-Paul OIRY (suppléant).

France Assos Santé en Pays de la Loire regroupe plus de 40 associations de patients et d'usagers du système de santé. Ce réseau régional est un espace d'échanges et de coopérations inter-associatives visant à :

- Défendre les intérêts et les droits des usagers du système de santé,
- Suivre et orienter les politiques de santé garantissant la place et la parole des usagers,
- Veiller et évaluer l'accès, la qualité et la sécurité des soins, y compris le bon fonctionnement des instances où siègent les représentants des usagers,
- Informer les usagers sur leurs droits en santé,
- Former et accompagner les représentants des usagers de la région.

www.france-assos-sante.org



10/ Coordination Régionale de Lutte contre l'infection par le VIH (COREVIH)

Jean-Yves LE MAGUERESSE (titulaire)

Le COREVIH est une instance de santé de coordination régionale de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine. Il coordonne les acteurs œuvrant dans



les domaines du soin, de la prévention, du dépistage, de l'expertise clinique et épidémiologique, de la formation, de l'action sociale et médico-sociale, ainsi que des associations de malades ou d'usagers du système de santé.

Il participe à l'amélioration de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des patients, il recueille et analyse l'ensemble des données épidémiologiques utiles à l'évaluation de la politique nationale en matière de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine et, par son expertise, il concourt à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques nationales et régionales, ainsi projet régional de santé. www.corevih-pdl.fr

HANDICAP

11/ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Aliette GAMBRELLE (Titulaire)
Cécile BAYLE DE JESSE (Suppléante)

Le CREAI des Pays de la Loire s'inscrit dans un but d'intérêt général. Il a pour rôle : d'observer, de réaliser des études et produire des analyses, permettant de mieux connaître les besoins des populations en situation de vulnérabilité. Il contribue, par des actions de conseils techniques, aux réflexions et travaux des pouvoirs publics et autres acteurs du territoire et les accompagne. Il informe l'ensemble des acteurs, y compris les représentants des usagers, intervenants auprès de ces personnes. www.creai-nantes.asso.fr



TRANSPORTS

12/ Comités de lignes

Patrick BONNAND – Georges DOUTEAU
Michel RENAUD

Les comités de lignes sont des lieux d'échanges et de concertation où la Région invite les associations (usagers, personnes handicapées, familles, parents d'élèves), les collectivités concernées, les élus des communes desservies, les exploitants, les représentants des salariés de la SNCF, ainsi que des usagers à titre individuel.



Les objectifs des Comités de lignes : renforcer la qualité de service régional, échanger sur les évolutions de l'offre de transport et les tarifications, d'informer les voyageurs sur les sujets d'actualité (travaux, gares, infrastructures....).

Tous les sujets sont évoqués : dessertes, tarifs, services, ponctualité... et les attentes de chacun sont étudiées sur chaque ligne.

13/ Commission territoriale des sanctions administrative

Georges DOUTEAU (titulaire)

Jean-Yves LE MAGUERESSE (suppléant)

La CTSA est chargée d'émettre un avis préalablement à l'application des sanctions pour manquement à la réglementation dans le domaine des transports routiers :

- *Lorsqu'une entreprise de transport routier commet des infractions aux réglementations relatives, aux transports, aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité,*
- *Lorsqu'il n'est plus satisfait à la condition d'honorabilité professionnelle du gestionnaire de l'entreprise ou du responsable légal,*
- *Lorsqu'une entreprise non résidente commet une infraction grave aux règles sur le cabotage.*

LOGEMENT

14/ Commission Hébergement et accès au logement

Jean-Yves LE MAGUERESSE (suppléant)

La Commission Hébergement et Accès au Logement (CHAL) est une commission thématique du Comité du Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CR2H). Cco-présidée par la DREAL et la DRDJSCS, elle réunit notamment les services régionaux et départementaux de l'État, les Départements, les principaux EPCI de la région, des représentants des bailleurs sociaux et de nombreux représentants du secteur associatif.

*La CHAL assure la **coordination** et donne un **avis** sur les **plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées** (PDALHPD).*

15/ Association Maisons de Qualité Pays de la Loire

L'Association Maisons de Qualité a été créée à l'initiative des associations familiales et de consommateurs pour agir auprès des constructeurs de maisons individuelles dans le but de répondre au mieux aux attentes des futurs propriétaires.

La démarche s'articule autour d'une Charte d'engagements de service signée par les constructeurs qui ont été préalablement sélectionnés. Elle est basée sur l'écoute régulière des attentes et des besoins des consommateurs. Elle sélectionne les constructeurs engagés, les labellise, les informe et les forme dans une démarche de progrès continu.

<https://www.maisons-qualite.com/association.html>



TOURISME

16/ Comité Régional du Tourisme (CRT)

Cécile BAYLE DE JESSE (Titulaire)

Paul FAUCHARD (Suppléant)



Le CRT est une instance de concertation et d'échanges qui participe au développement et à l'élaboration de la politique touristique de la Région des Pays de la Loire.

Le pilotage du CRT est assuré par la Société publique régionale des Pays de la Loire pour le compte de la Région. www.agence-paysdelaloire.fr

Autre représentation

Projet de réseau régional « Santé de l'Enfant »

Delphine SECHE, groupe 3 « Prévention » et Comité de pilotage

Depuis 2019, l'Uraf participe à la co-construction d'une structure régionale d'appui et d'expertise « santé de l'Enfant ».

En septembre 2020, ce projet a reçu un accueil favorable de Monsieur COIPLLET, directeur de l'Agence régionale de Santé des Pays de la Loire. Ce réseau a pour objectif d'agir sur la santé et non uniquement du soin de l'enfant, et à agir au plus près, en appui aux acteurs de terrain.

Cette création du réseau doit s'inscrire dans une mutualisation avec la structure RSN.

L'URAF est adhérente à :

France Assos Santé,

CREAI,

Le Mouvement Associatif des Pays de la Loire,

Comité Régional du Tourisme.

Rencontres avec les partenaires régionaux



L'Uraf représente les familles et échange avec les services de l'Etat et la Région.

Vœux du Conseil Régional

27 janvier à Nantes, Monsieur DOUTEAU était présent à l'Hôtel de région à la cérémonie des vœux exprimés par Madame Christelle MORANCAIS, présidente du Conseil régional.

Lutte contre la pauvreté

29 Janvier 2020, Une délégation de l'URAF a accueilli, en son siège à NANTES, Madame Anne POSTIC, commissaire à la lutte contre la pauvreté pour la région des Pays de la Loire.

Par leurs actions et les services qu'elles proposent aux familles, les cinq UDAF des Pays de la Loire participent au quotidien à la prévention et à la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi, un travail en Uraf a été réalisé en amont de la rencontre du 29 janvier, permettant de répertorier toutes les actions et services proposés aux familles par les cinq Udaf en lien avec la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.



De plus, à l'échelon régional, l'Uraf a présenté à Mme POSTIC une action expérimentale qui sera déclinée en Udaf :

Insertion par le logement pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Il s'agit d'un projet de **soutien à l'autonomie des jeunes de 18 à 25 ans en favorisant leur insertion par le logement** qui répondrait à plusieurs des engagements du plan pauvreté initiés en Pays de la Loire.

Ce projet s'adresse aux jeunes en situation de précarité sociale (pas uniquement au sortir de l'ASE) qui souhaitent accéder à un logement avec un accompagnement visant à favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

L'insertion par le logement permet aux jeunes de disposer d'un cadre stable et rassurant pour construire sereinement leur projet de vie.

Objectifs :

- Garantir la capacité à habiter,
- Faciliter l'autonomie financière,
- Faciliter l'accès aux droits (logement, ressources, santé et accès aux soins),
- Soutenir le parcours de formation et d'accès à l'emploi,
- Encourager l'insertion sociale en favorisant la citoyenneté.

Prévenir les situations d'exclusion et lutter contre la pauvreté des jeunes en prenant en compte la parole des jeunes pour construire avec eux leur projet d'avenir.

En novembre 2020, une convention a été signée entre la DRDJSCS et l'Uraf pour la mise en place de cette action par les cinq Udaf et l'attribution d'une subvention.

Soirée d'échange sur la santé

30 mars à Clisson, Dominique LAPERRIERE-MICHAUD était présente à cette soirée entre professionnels de santé, associations et habitants pour échanger sur « ***la place et le rôle des professionnels de santé, des usagers, des élus locaux et des institutions en cas de problème de santé publique rencontré sur un territoire*** ».

Conférence audio – DRDJSCS

6 mai en audio-conférence. Dans le cadre de la crise sanitaire, la Direction Générale de la Cohésion Sociale et les directions régionales ont organisé une audioconférence sur les problématiques liées à la protection juridique des majeurs durant cette période de confinement.

Mme MARIONNEAU, responsable du pôle cohésion sociale à la DRDJSCS et Mme Viviane LAURENCEAU, inspectrice chargée de la protection juridique des majeures, ont invité les Udaf à un temps d'échanges ce mercredi 6 mai de 10h00 à 11h00 afin qu'elles puissent faire part des difficultés rencontrées par les services MJPM gérés par les UDAF de la région et d'évoquer également la période de déconfinement.

Formation des bénévoles

pour renforcer leurs compétences

Journée régionale pour les représentants CAF/MSA des Udaf des Pays de la Loire - 17 octobre 2020 à ANGERS

Animée par Madame Véronique DESMAIZIERES et Monsieur François LEBEGUE, membre de l'UNAF à la CNAF

Une dizaine de représentants des cinq Udaf dans les Caisses d'Allocations Familiales et Mutualités Sociales Agricoles ont participé à cette journée.

L'Objectif était l'échange de pratiques et d'expériences et une mise en commun des difficultés rencontrées au sein du réseau des représentants dans les Caisses de la région.



Au programme de cette journée :

- Un tour de table permettant d'exprimer les questionnements des représentants,
- Une présentation du fonctionnement d'une CAF,
- Les moyens d'information à disposition des représentants,
- L'actualité de la branche famille,
- Le mandat de l'administrateur à la CAF.

Journée nationale pour les chefs de file CAF

L'Unaf a organisé, le **26 juin 2020**, une rencontre pour les chefs de file des Udaf à la CAF.

L'Uraf était représentée par Mme Dominique LAPERRIERE-MICHAUD et Mme Annie LEVEILLER, pour la CAF de Loire-Atlantique et M. Cyril FROGET pour la CAF de la Sarthe.

A l'ordre du jour :

1. Plan mercredi : nouvelles mesures de relance,
2. Point sur l'écrêtement des fonds locaux,
3. Echanges sur la gouvernance pendant la COVID-19,
4. Echanges sur les mesures d'urgence pendant la crise sanitaire.



Etude sur l'« Evolution des structures familiales en Pays de la Loire : des familles moins nombreuses, exposées à des difficultés financières »

Dans le cadre de ses missions, afin de pouvoir adapter et mettre en œuvre ses actions auprès des familles de la région, **l'Uraf a souhaité disposer de diagnostics territorialisés sur les structures familiales et leurs fragilités dans les Pays de la Loire.**

En fin d'année 2019, l'URAF avait fait part de son projet devant la Présidente de Région, Madame MORANCAIS, qui avait encouragé l'Uraf dans cette démarche.

Choix du thème

Les structures familiales ont subi de fortes mutations depuis 50 ans. Elles devraient encore évoluer dans les années à venir, du fait des changements dans les modes de cohabitation et de la structure par âge de la population. Les situations familiales et leurs évolutions sont contrastées au sein des territoires des Pays de la Loire.

Du fait de ses activités historiques, **l'Uraf** dispose d'une expertise reconnue sur les problématiques liées à la famille dans la région. Son implantation départementale lui confère une connaissance approfondie des territoires.

De son côté, **la Région** des Pays de la Loire, dans le cadre de sa compétence « sociale » et du travail qu'elle a mené en 2020 sur « *Ma région 2050* » a accepté de s'engager dans ce projet d'étude sur la famille. L'évolution des formes familiales est un élément déterminant lorsque l'on souhaite évaluer les besoins à venir des habitants de la région.

Enfin, **l'Insee** dispose de données historiques et territorialisées sur les structures familiales qui permettent une analyse détaillée et contextualisée des problématiques qui leur sont liées.

C'est ainsi qu'une **convention de partenariat a été signée entre la Région et l'INSEE**, l'URAF étant partenaire à part entière des travaux de réalisation de l'étude et chaque partenaire apportant sa contribution dans le respect de ses missions et de ses compétences.

Contenue de l'étude

L'étude fait un état des lieux territorialisé de l'évolution des modèles familiaux et leurs enjeux au niveau régional, voire départemental et intercommunal.

Elle démontre que les structures familiales ont évolué. Ainsi, vivre au sein d'une famille nombreuse est nettement moins fréquent qu'il y a 50 ans : **en 2016, 52 % des Ligériens vivent au sein d'une famille avec un ou plusieurs enfants** (contre 70 % en 1968), même si vivre en couple avec plusieurs enfants reste une spécificité des Pays de la Loire.

Autre constat : de plus en plus de séparations et de familles monoparentales : **en 2016, dans les Pays de la Loire, 17 % des enfants, soit 166 000, vivent avec un seul parent.** Pour autant, 77 % des enfants mineurs vivent avec leurs deux parents.



En 2016, 52 % des Ligériens vivent au sein d'une famille avec enfants, soit 18 points de moins qu'en 1968, mais toujours plus qu'en France métropolitaine. Les structures familiales ont fortement évolué. En 2016, les familles sont moins souvent nombreuses. Alors qu'il y a 50 ans, les Pays de la Loire se caractérisaient par une forte présence de familles avec trois enfants ou plus, elles en comptent désormais plus souvent deux. En revanche, appartenir à une famille monoparentale est deux fois plus fréquent que 50 ans auparavant. Or les personnes vivant au sein d'une famille monoparentale sont particulièrement fragiles : une sur trois vit sous le seuil de pauvreté. Les familles nombreuses sont également plus touchées par la pauvreté, même si elle est moindre qu'au plan national. Si l'offre d'accueil est la plus abondante dans les Pays de la Loire, les familles pauvres font moins fréquemment garder leurs jeunes enfants que les autres ménages. Les familles fragiles sont plus présentes dans les grandes agglomérations et dans les territoires peu denses du pourtour de la région.

Hélène Chesnel, Jonathan Kurzmann, Insee

Cette étude révèle également que **les familles monoparentales et familles nombreuses sont plus fragiles et plus exposées à la pauvreté que les autres familles** (33 % des personnes vivant en familles monoparentales et 14,6 % des personnes dans des couples avec 3 enfants ou plus sont pauvres).

Enfin l'INSEE propose quelques projections à l'horizon 2050, si les tendances démographiques et les comportements de décohabitations se poursuivaient.

Déroulement des travaux de réalisation de l'étude

9 janvier 2020 : présentation du projet d'étude et échange sur les modalités de soutien de la Région devant Monsieur Thierry DURFORT, responsable de la prospective « *Ma Région 2050* » et Monsieur Pierre CHAILLOT, chargé de mission à la Direction générale des services (en détachement de L'INSEE).

6 février 2020 : réunion de lancement INSEE / REGION / URAF.

Travail en COPIL :

Trois rencontres (par téléphone ou visio-conférence) entre représentants des trois structures, les

- ✓ 20 mars 2020
- ✓ 28 avril 2020
- ✓ 26 mai 2020.

Diffusion de l'étude le 1^{er} septembre 2020 :

L'INSEE a diffusé l'étude sur son site internet et à la presse.

L'Uraf l'a communiquée à tous ses partenaires, à la presse, sur les réseaux sociaux et aux membres de l'Uraf et des Udaf.

Présentation à l'Assemblée générale de l'Uraf le 17 septembre 2020, à Angers :

L'étude a également été **présentée, lors de l'Assemblée Générale de l'Uraf, le 17 septembre, devant Monsieur Roch BRANCOUR, Vice-président du Conseil régional** qui est intervenu, au titre de la présidente de Région, pour rappeler l'attachement de la Région à la famille et à la jeunesse et souligner les conséquences des politiques régionales sur la jeunesse : lycées, transports scolaires, trains régionaux, autocars et apprentissage.



Tous les résultats de cette analyse sont à retrouver dans le numéro spécial de l'INSEE de septembre 2020 et sur le site internet de l'URAF www.urafpaysdelaloire.fr

Actions Uraf dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19

Réalisation d'une enquête flash à destination des associations sur :

« L'impact de la crise du Covid-19 sur le fonctionnement des associations familiales »

Afin de connaître l'impact de la crise du Covid-19 sur le fonctionnement des associations familiales et, plus spécifiquement, de savoir comment les publics accompagnés, notamment les familles les plus précaires, font face à cette situation, l'Uraf des Pays de la Loire a réalisé une enquête flash qu'elle a adressée aux Udaf de la région des Pays de la Loire et à leurs associations adhérentes.





Cette enquête portait essentiellement sur trois questions :

- Le maintien de l'activité des services aux familles est-il assuré ?
- Les principales difficultés rencontrées par les salariés, les bénévoles et les familles accompagnées ?
- Les initiatives mises en place depuis le confinement ?

Les informations recueillies ont été transmises à la représentante Uraf au CESER dans le cadre du travail menée sur le thème « *Comment les politiques régionales peuvent-elles agir en prévention dans les domaines de la santé et du social ?* », ainsi qu'à la Région et aux partenaires de l'Uraf.

[Consulter les résultats de l'enquête](#)

Réseau d'Observation des Réalités Familiales

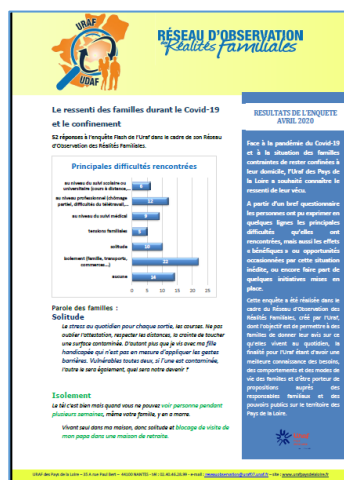
Réalisation d'une enquête flash à destination des

familles sur :

« *Le ressenti des familles durant le Covid-19 et le confinement* »



RÉSEAU D'OBSERVATION
Réalités familiales



Face à la pandémie du Covid-19 et à la situation des familles contraintes de rester confinées à leur domicile, l'Uraf des Pays de la Loire a souhaité connaître le ressenti de leur vécu. A partir d'un bref questionnaire les personnes ont pu exprimer en quelques lignes les principales difficultés qu'elles ont rencontrées, mais aussi les effets « bénéfiques » ou opportunités occasionnées par cette situation inédite, ou encore faire part de quelques initiatives mises en place.

Si cette situation a été souvent vécue comme un temps d'isolement, elle fut aussi pour la majorité des répondants une période où les liens familiaux, amicaux, de voisinage ont été renforcés.

Accès aux résultats sur le site internet de l'URAF à la rubrique "Observatoire de la famille" sur : [Accès aux résultats de l'enquête](#)

Projet de nouvelle étude du Réseau d'Observation des Réalités Familiales pour 2021



RÉSEAU D'OBSERVATION
Réalités familiales

Commission du 10 novembre 2020

Les membres de la commission se sont réunis dans l'objectif de lancer en 2021 une **nouvelle étude qualitative** du Réseau d'Observation des Réalités Familiales, sur les cinq départements.

Cette réunion a tout d'abord permis de faire un état des lieux chiffrés de la composition du réseau, de rappeler la méthode d'organisation des ateliers participatifs, puis de réfléchir à une thématique pour les ateliers participatifs de 2021.

Au cours de cet échange différentes pistes ont été émises, en lien avec le quotidien des familles et l'actualité. Quelques mots clés sont ressortis : JEUNE – FAMILLE – CRISE SANITAIRE, ce qui a amené les membres de la commission à retenir le thème :

« Crise sanitaire : quelles répercussions sur les jeunes et leur famille ? »

Il est prévu d'organiser quatre ateliers par département, soit 20 ateliers sur la région des Pays de la Loire et d'avoir un regard croisé Familles / Jeunes, afin de recueillir la parole des familles dans leur globalité, sur leur vécu durant cette période, mais également d'avoir le ressenti des jeunes avec leurs particularités.

Ce qui amènerait à organiser par département :

- deux ateliers composés de familles,
- deux ateliers auprès de jeunes adultes (de 18 à 25 ans), étudiants ou en apprentissage ;

Chaque atelier réunira idéalement 12 personnes

Les ateliers se dérouleront du 1^{er} avril au 31 mai 2021 (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire) sur une durée de 2H00 à 2H30, dans un lieu défini par l'Udaf.

Commission du 23 novembre 2020

La commission s'est réunie à nouveau le 23 novembre (en visioconférence) afin de finaliser le cahier des charges de l'étude 2021, de cibler les prestataires à solliciter pour accompagner l'URAF dans cette étude et d'affiner le planning.



Observatoire des familles de l'Unaf

« Concilier les responsabilités familiales et professionnelles lorsqu'on est parent »

Depuis 2003, de nombreuses Udaf participent aux enquêtes nationales Unaf dans le cadre d'un Observatoire des familles qui a pour but de mieux connaître les besoins des familles. Il s'agit désormais **d'enquêtes quantitatives** réalisées en ligne en interrogeant un échantillon de familles, représentatif des familles de chaque région. Cette étude est réalisée sur des thèmes liés aux grands sujets de société, sur l'éducation, la culture, les équipements, les services aux familles, les relations familiales, les loisirs, la conciliation vie familiale - vie professionnelle, le multimédia, la sécurité, la violence, le logement, l'environnement, la santé...

En 2020, le Conseil d'administration de l'Uraf a décidé de participer à l'étude proposée par l'Unaf sur le thème : « concilier les responsabilités familiales et professionnelles lorsqu'on est parent » et une convention a été signée entre l'Uraf des Pays de la Loire et l'Unaf en ce sens.

Toutefois, le contexte sanitaire et des difficultés internes à l'Unaf, n'ont pas permis la réalisation de cette étude qui sera par conséquent reportée en 2021.

Coordination régionale

pour un travail en réseau Unaf – Udaf - Uraf

Au niveau national

UNAF – Développement Associatif

7 février à ALENCON

L'UNAF a organisé une journée décentralisée Grand Ouest (UDAF/URAF de Bretagne, Normandie et Pays de la Loire) à Alençon, **pour les référents du Développement Associatif**.

Georges DOUTEAU et Anne-Yvonne PETITEAU étaient présents.

Au programme échange et partage d'expériences.



UNAF – Journée régionale sur le RMO 2020-2024

13 février à ANGERS

En amont de son Assemblée Générale 2020, l'Unaf a souhaité organiser, dans chaque région, une réflexion sur le Rapport Moral et d'Orientation de l'UNAF 2021-2025 « Nous, demain ! », à partir de la question : « *Quel réseau voulons-nous être d'ici 5 ans ?* »

Une dizaine de personnes, représentants des cinq Udaf de la région et de l'Uraf des Pays de la Loire se sont ainsi retrouvés ANGERS pour échanger, donner leur point de vue et construire ensemble ce projet.



Assemblée Générale UNAF

26 septembre 2020 à PARIS

Georges DOUTEAU a participé à l'Assemblée Générale UNAF.

Conseil des Régions

Membres de l'URAF au Conseil des Régions de l'UNAF :

Titulaire : **Georges DOUTEAU**,

Suppléante : **Delphine SECHE**.

Participe également sur invitation, le représentant au CESER.

27 novembre 2020 en visio-conférence

Poursuite des travaux engagés sur le futur rapport moral et d'orientation 2021-2025 « *Nous. demain !* » dans le cadre du plan stratégique pour le réseau.

Monsieur Georges DOUTEAU y participait.

3 décembre 2020 (en visio-conférence)

Rencontre nationale des Présidents d'Udaf et d'Uraf et des Directeurs d'Udaf et permanents d'Uraf.

Participation de G.DOUTEAU et AY. PETITEAU

Parmi les temps forts de cette journée :

- l'actualité de la politique familiale et des actions menées en réseau,
- la stratégie du Réseau Unaf-Udaf-Uraf 2021-2025 « *Nous, demain !* »,
- les conventions d'objectifs,
- le développement associatif,
- l'étude d'impact sur la protection juridique des majeurs.



Au niveau régional

Formation panorapresse

En 2020, l'Uraf et quatre Udaf ont décidé de mutualiser un abonnement au site de Ouest-France « Panoramapresse » afin de bénéficier d'une veille documentaire et d'articles de presse sur l'actualité par territoire.

Le 30 janvier 2020, une formation a été organisée à Angers pour sept référents des Udaf-Uraf avec un formateur de Panorapresse pour se familiariser au logiciel.

Les rencontres de l'action familiale en Pays de la Loire

Le 27 novembre dernier, se sont tenues en visioconférence "Les Rencontres de l'Action Familiale", un rendez-vous à l'initiative des 5 Udaf des Pays de la Loire et en lien avec l'Uraf.

L'objectif de ces rencontres, qui sont imaginées à une fréquence trimestrielle, est de permettre aux salariés des services Action Familiale de chaque Udaf de se retrouver pour échanger sur leurs activités.

L'objet de cette première réunion était de partager leurs expériences sur l'activité des PCB (Points Conseils Budget) : leur fonctionnement, les problématiques rencontrées, les outils et les perspectives pour 2021. Ainsi ont participé à ces échanges, les responsables et coordinateurs de services et les conseillères chargées d'accompagnement budgétaire. La salariée de l'Uraf a été associée à cette rencontre.



Cette « entraide » entre techniciens, à l'échelon régional, a été riche et très appréciée. D'autres rendez-vous seront programmés sur de nouvelles thématiques en 2021.

Première rencontre entre permanents Uraf

Le 15 décembre quatre permanents Uraf (Bourgogne-Franche Comté, Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire) se sont retrouvés en visioconférence pour échanger sur leur fonctionnement et l'activité de leur Uraf.

Cet échange a été très constructif et sera renouvelé en 2021 en l'élargissant aux autres permanents Uraf.

En 2020 l'URAF a déménagé



Le siège de l'Uraf est désormais :

**2 impasse de l'Espéranto
Saint-Herblain
44956 NANTES CEDEX 9**



Toute l'activité de l'URAF est disponible sur
le **site internet de l'URAF**
www.urafpaysdelaloire.fr

L'URAF diffuse également différents supports d'information :

Une plaquette de présentation de l'URAF

« Quand régional rime avec familial »

Ouvrage destiné à ses partenaires régionaux et aux administrateurs et représentants de l'URAF.

Il met l'accent sur l'activité de l'URAF en lien avec les champs de compétence de la Région et sur la place de ses représentants dans les différentes instances régionales.

Une veille documentaire

Diffusée chaque mois aux membres de l'URAF et mouvements familiaux régionaux, elle est axée principalement sur l'actualité ligérienne : santé, éducation, économie sociale et solidaire, logement énergie, transports et mobilité, développement durable et environnement et enfin formation professionnelle et apprentissage.

Un flash d'information sur la vie des UDAF de la région

Bulletin trimestriel adressé aux administrateurs URAF et Mouvements Familiaux régionaux, il retrace l'activité des UDAF des Pays de la Loire : fonctionnement institutionnel, travaux des commissions, activités des services et prises de position.

Un annuaire du représentant

Livret destiné au représentant régional, il répertorie l'ensemble des organismes dans lesquels l'URAF est présente : coordonnées, missions, composition, durée du mandat, fréquence des réunions.

L'ensemble de ces documents est disponible pour les membres de l'Uraf sur l'extranet.

Conclusion

L'année 2020 restera une année particulière que grands-parents, parents, jeunes, enfants, ne souhaitent pas forcément revivre, car éprouvante pour beaucoup dans bien des domaines.

Et pourtant, il ressort des différentes enquêtes et notamment celles menées par l'Uraf que cette crise sanitaire et son contexte ont suscité un élan de solidarité, une période où les liens familiaux, amicaux, de voisinage se sont renforcés et qui donne tout son sens au slogan choisi par le réseau Unaf-Udaf-Uraf «unis pour les familles ».

Malgré cette situation sanitaire, l'Uraf a poursuivi son activité. Elle a notamment mené à bien l'étude sur « l'évolution des structures familiales en Pays de la Loire », témoignage d'une collaboration avec l'INSEE et la Région très enrichissante et apprécié par l'Uraf. Ce document, fruit d'un travail d'experts, porte un regard plus concret, chiffré, sur les familles ligériennes avec leurs particularités et leurs fragilités. Il est un support précieux pour l'Uraf et les Udaf dans leur rôle d'accompagnement et de représentation des familles.

L'année 2020 a également été marquée par le renforcement de la coordination du réseau Unaf - Udaf – Uraf et du travail au sein des Pays de la Loire : rencontres organisées par l'Unaf, mais aussi réunions entre salariés.

En 2021, cette collaboration va se poursuivre, notamment par la concrétisation du projet expérimental en lien avec le Plan Pauvreté sur l'insertion par le logement des jeunes de 18 à 25 ans et les ateliers participatifs du Réseau d'Observation des réalités familiales qui se dérouleront au printemps sur les cinq départements. Le thème de cette étude 2021 : « Crise sanitaire : quelles répercussions sur les jeunes et leur famille ? » est la question qui sera posée aux participants aux ateliers. Elle est aussi celle de l'Uraf et des Udaf, en ce début d'année.

Annexes

Les « Actualités » du site internet URAF

Informations communiquées sur le site internet de l'URAF à la rubrique « *actualités* »

Rappel par thématique :

POLITIQUE FAMILIALE

- « **Le rapport « les 1000 premiers jours » réhabilite le congé parental** » (communiqué de presse UNAF du 11.09.2020)
- « **Adrien TAQUET : secrétaire d'Etat Enfance et Familles** » (communiqué de presse UNAF du 27.07.2020)
- « **Comment stopper 10 ans de politique défavorable aux familles ?** » publication de l'étude inédite UNAF-OFCE (communiqué de presse UNAF du 25.06.2020).

COVID-19 / SANTE

- « **Propositions de l'Unaf pour l'après-crise et la reconstruction. Pour que les familles soient une solution pour sortir de la crise** » (communiqué de presse UNAF du 10.07.2020)
- « **Impact de la crise sur le budget des familles : agir maintenant pour prévenir le surendettement** » (communiqué de presse UNAF du 26.05.2020).
- « **Impact de la crise du Covid-19 sur le fonctionnement des associations familiales** ». Résultats enquête URAF auprès des UdaF des Pays de la Loire et de leurs associations adhérentes.

- « **le ressenti des familles durant la crise du Covid-19 et le confinement** » : résultats enquête flash URAF.
- « **Aide exceptionnelle de solidarité pour les familles les plus en difficulté : un geste d'urgence bienvenu** » (communiqué de presse UNAF du 15.04.2020).
- « **Un compte Facebook pour « prendre soin de ma famille** ». communiqué de presse UNAF du 7.04.2020
- [ENQUÊTE] **COVID-19 : Quels impacts sur votre #association ?** : relais de l'enquête du Mouvement Associatif (26.03.2020)
- **Covid-19 : mobilisation générale du monde associatif** » communiqué de presse commun au Mouvement Associatif et ses réseaux membres. (13.03.2020)
- « **En France 94 % des français font confiance à leur famille** ». baromètre de la confiance politique du CEVIPOF.

EDUCATION

- « **Jeunes, vie active et autonomie** » revue Réalités Familiales de l'Unaf, parue en septembre 2020 (communiqué de presse UNAF du 30.09.2020).

PARENTALITE

- « **En France 94 % des français font confiance à leur famille** ». baromètre de la confiance politique du CEVIPOF.

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'URAF des Pays de la Loire rencontre la Haut-Commissaire à la lutte contre la pauvreté

Le 29 janvier 2020, une délégation de l'URAF a eu le plaisir d'accueillir, en son siège à NANTES, Anne POSTIC, Haut-commissaire à la lutte contre la pauvreté pour la région des Pays de la Loire.

Dans un premier temps, Madame POSTIC a rappelé ses missions en tant que « chef d'orchestre » de la stratégie pauvreté, sous l'autorité du Préfet de Région, la mise en place d'une quinzaine de groupes thématiques de travail au sein du réseau régional des acteurs et la gouvernance dans les départements.

La région des Pays de la Loire présente de multiples contrastes. Même si la pauvreté est estimée à 11,2 % (soit un des taux les plus bas), un travail d'envergure est à réaliser.

La Haut-commissaire a également évoqué les grandes réformes en cours : le Service Public d'Insertion (SPI) et le Revenu Universel d'Activité RUA), puis mis l'accent sur le plan de formation des travailleurs sociaux, le plan formation petite enfance et a porté un intérêt tout particulier aux Points Conseil Budget déployés dans le réseau des Udaf.

Dans un second temps, lui ont été présentées les actions et services menés par les cinq Udaf de la région en lien avec les cinq engagements de la stratégie pauvreté, puis un projet d'action expérimentale en URAF de soutien à l'autonomie des jeunes de 18 à 25 ans en favorisant leur insertion par le logement.

Ce projet transversal qui permettrait de répondre à plusieurs des engagements du plan pauvreté initiés en Pays de la Loire, s'adresserait aux jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité sociale qui souhaitent accéder à un logement avec un accompagnement visant à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. L'insertion par le logement permet aux jeunes de disposer d'un cadre stable et rassurant pour construire sereinement leur projet de vie.

Durant plus de deux heures, Madame POSTIC a pris le temps d'échanger avec les membres de l'Uraf, d'écouter leurs préoccupations et de mieux comprendre les actions que mènent les Udaf au quotidien pour aider les familles en difficultés.

Au terme de cet échange la Haut-commissaire a encouragé les Udaf à rejoindre les groupes de travail pour être acteur de la prévention pauvreté et les a invités à une rencontre, le 14 février prochain à NANTES, pour échanger sur l'implication des associations dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Les familles sont moins nombreuses

Les familles avec enfants ont vu leur proportion baisser en 50 ans dans la région. Elles restent exposées à des difficultés financières.

Repères

En Pays de la Loire, les familles sont moins nombreuses et les familles nombreuses sont plus rares, observe l'Insee (Institut national de la statistique) dans une étude. Et « le risque de pauvreté augmente avec le nombre d'enfants ».

Des familles moins nombreuses

Sur les 3,6 millions d'habitants des Pays de la Loire, la moitié (52 %) vivent dans une famille avec un ou plusieurs enfants (données 2016). Une nette diminution depuis cinquante ans, puisqu'en 1968, elles étaient 70 %.

Et des familles nombreuses plus rares

Autre évolution à la baisse, celle du nombre de familles nombreuses dans la région. Les couples avec trois enfants ou plus ont ainsi vu leur proportion passer dans le même temps de 35 % à 13 %.

Une « spécificité » régionale

La région se distingue néanmoins au niveau national puisque, comme le note l'Insee, « vivre en couple avec plusieurs enfants reste une spécificité des Pays de la Loire : 33 % des Ligériens contre 29 % en France ».

Davantage de familles monoparentales

En revanche, « appartenir à une famille monoparentale [7 % des habitants de la région] est deux fois plus fréquent que cinquante ans auparavant ». Autre constat, « il est trois fois plus courant de vivre seul en 2016 qu'en 1968 ».

Des familles plus pauvres

Les familles monoparentales sont « particulièrement fragiles » puisqu'une sur trois vit sous le seuil de pauvreté ». Soit 91 000 Ligériens dont 48 000 enfants. À noter que 14,6 % des familles nombreuses (trois enfants et plus) sont également touchées par la pauvreté. « Le risque de pauvreté, observe l'Insee, augmente avec le nombre d'enfants même lorsque les parents sont en couple. »

Les familles nombreuses rament davantage

Dans la région Pays de la Loire, trois fois moins d'habitants vivent dans une famille de trois enfants qu'il y a cinquante ans. Un mode de vie en recul, constate l'Insee.

« Quand j'ai eu mon troisième enfant, on a commencé à me regarder comme un Martien » : la confidence de Charles-Édouard, la cinquantaine, en dit long sur le standard de la famille aujourd'hui. L'Insee constate, dans une étude publiée récemment, que « vivre au sein d'une famille nombreuse est nettement moins fréquent qu'il y a cinquante ans ».

Marie, mère de six enfants au Mans, parle clairement d'un « choix de vie, celui de ne pas aller tous les ans aux sports d'hiver, et d'avoir un choix de vie assez simple, où l'on a l'habitude par exemple de récupérer des vêtements pour les enfants chez les amis ou la famille ». Marie le vit comme « une richesse » et ressent plutôt « un regard d'admiration bienveillante et de gentillesse pour notre famille ».

La région résiste mieux

Les études montrent aujourd'hui que le choix de vie en famille nombreuse est en chute libre. Même si la région des Pays de la Loire résiste mieux, « vivre en couple avec plusieurs enfants reste une spécificité des Pays de la Loire », constate l'Insee. La Région accueille 33 % de couples avec au moins deux enfants, là où la moyenne nationale descend à 29 %.

Deux départements se distinguent particulièrement par leur nombre de familles : « La Mayenne et le Maine-et-Loire sont les départements de la région qui comptent les plus fortes parts de familles nombreuses, en tête dans les dix premiers départements français ».

Beaucoup de séparations

À l'inverse, la région compte de plus en plus de familles monoparentales et de situations de séparation, ce que

l'Insee qualifie de « décohabitation ». L'Insee observe que « les divorces sont de plus en plus fréquents. En 1968, pour cent Ligériens, deux étaient divorcés. En 2011, on est arrivé à 12 % de divorces. » Et lorsque l'on regarde du côté des Pacs, « pour 100 Pacs conclus, 19 sont dissous, soit deux fois plus qu'en 2007 ».

La structure familiale bat de l'aile lorsque l'on sait que « le nombre de personnes vivant dans une famille monoparentale a triplé depuis cinquante ans, observe l'Insee. Appartenir à une famille monoparentale est deux fois plus fréquent qu'il y a cinquante ans. Aujourd'hui, 17 % des enfants dans la région vivent avec un seul parent. » Et un enfant sur dix vit dans une famille recomposée.

Davantage de pauvreté

Les conséquences économiques

sont lourdes : l'Insee a calculé que 33 % des personnes qui vivent dans des familles monoparentales sont plus exposées à la pauvreté. Florence, institutrice dans une école de Nantes, raconte que « dans ma classe, sur vingt-cinq élèves, quatorze restent à la garderie, souvent parce que les deux parents travaillent, ou parce que ce sont des familles monoparentales. Et ça coûte moins cher que la baby-sitter. »

Ce risque de pauvreté assez fort dans les familles monoparentales « augmente avec le nombre d'enfants ». L'Insee nous apprend ainsi que 151 000 personnes dont 70 000 enfants, dans la région, vivent sous le seuil de pauvreté : « Les familles monoparentales disposent moins souvent de revenus professionnels que les parents en couple. »

Éric de GRANDMAISON.

Pays de la Loire en bref

Ouest-France du 27.10.2020



UNIS POUR LES FAMILLES

2 impasse de l'Espéranto – Saint-Herblain
44956 NANTES CEDEX 9

Tél. 06.99.20.26.28

www.urafpaysdelaloire.fr